



# Pays d'Armagnac

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural

## Liste des délibérations du Comité Syndical

Séance du mardi 1er mars 2022

---

18h00 Salle des Fêtes de Magnan

- ❑ Délibération n°1 : Lancement du marché public pour l'animation du site Natura 2000 du Midou et du Ludon ;
- ❑ Délibération n°2 : Convention entre le PETR et les Offices de tourisme de Nogaro, Eauze et Artagnan en Fezensac pour le versement d'une subvention d'exploitation ;
- ❑ Délibération n°3 : Attribution du marché public relatif à la conception et à la mise en œuvre de la communication du futur Office de Tourisme « Armagnac-Artagnan » ;
- ❑ Délibération n°4 : Adoption du procès-verbal de la séance du 24 janvier 2022 ;
- ❑ Délibération n°5 : Lancement par le CDG d'un appel à concurrence visant à conclure une convention de participation au titre de la protection sociale complémentaire ;
- ❑ Délibération n°6 : Budget principal – approbation du compte de gestion de l'exercice 2021 ;
- ❑ Délibération n°7 : Budget principal – approbation du compte administratif de l'exercice 2021 et affectation du résultat ;
- ❑ Délibération n°8 : Budget annexe ADS – approbation du compte de gestion de l'exercice 2021 ;
- ❑ Délibération n°9 : Budget annexe ADS – approbation du compte administratif de l'exercice 2021 et affectation du résultat ;
- ❑ Délibération n°10 : Débat d'orientation budgétaire 2022.